


RESUME DES
ETUDES DE CAS
EN GEOGRAPHIE

Correction étude de cas sur l'aire urbaine de Toulon

La France compte 85% de citadins ou urbains sur 41% du territoire. Pour l'essentiel, les français vivent dans des aires urbaines, situées surtout le long des fleuves, sur les littoraux et les frontières.

Une aire urbaine est un espace d'un seul tenant comprenant une ville centre, sa ou ses banlieues (formant un pôle urbain ou une agglomération) et sa couronne périurbaine. On y trouve des fonctions résidentielles, économiques et administratives. Il en existe 354 en France.

L'aire urbaine de Toulon est une aire urbaine du sud-est de la France, sur les bords de la Méditerranée, dans la région PACA. Composée de 40 communes, situées dans les Bouches-du-Rhône et le Var, ses **622 895 habitants** faisaient d'elle la 13^e aire urbaine de France en 2012.

Toulon en tant que commune ne compte que **186 758 habitants** en 2022.

Les 3 espaces qui composent l'aire urbaine de Toulon n'ont pas les mêmes densités de population, les mêmes fonctionnalités...

Ainsi, la ville-centre est composée du cœur historique et culturel, du port bordé de commerces et surmonté d'habitations. Les densités sont fortes avec des difficultés de stationnement, **les rénovations** récentes ont entraîné la **gentrification** de l'espace. A noter que la rade (bassin naturel ou artificiel où mouillent les navires) de Toulon coïncide avec l'arsenal militaire (une des principales bases navales françaises), fournissant de nombreux emplois dans la région.

Les banlieues de l'aire urbaine de Toulon sont composées de quartiers de grands ensembles aux fortes densités où logent les foyers au revenu modeste, mais aussi des quartiers pavillonnaires boisés avec des piscines individuelles et des aménagements sportifs pour les familles de la classe moyenne. On y trouve aussi des centres commerciaux et des établissements scolaires.

Enfin, l'étalement urbain et son exode (urbain) ont créé une 3^{ème} partie : la **couronne péri-urbaine** qui comme à Sanary sur mer a subi une **urbanisation** importante, entraînant une forte augmentation de la population passant de 6000 habitants dans les années 50 à plus de 16000 aujourd'hui. Les citadins de la ville-centre quittent la **promiscuité (manque d'espace)**, la **cherté du mètre carré**, les embouteillages...C'est un espace qui regroupe aussi **2 grandes zones d'emplois périphériques** :

à l'Est (sur les communes de La Garde et La Crau)

à l'Ouest (à cheval sur les communes d'Ollioules, La Seyne et Six Four).

Ainsi, la transformation des modes de vie, notamment **l'exode urbain et la périurbanisation** ont entraîné la multiplication des infrastructures routières du fait des **migrations pendulaires**.

Cela bien sûr n'est pas sans conséquence sur l'environnement. Les campagnes autour des villes reculent, **mitées** par l'urbanisation. Les pollutions sonores, olfactives...se multiplient.

Les aires urbaines participent grandement à la métropolisation (concentration des activités, des pouvoirs et des richesses dans les plus grandes villes) de l'espace.

Les espaces de faible densité se définissent par une densité inférieure à 30 hab/km².

Ils sont donc marqués par la rareté des hommes . Ex : la diagonale du vide des Ardennes aux Pyrénées.

Ils représentent **42 %** de la superficie du territoire national alors que seulement **6,5 %** de la population française y vit = 4 millions d'habitants. .

Les espaces désertifiés sont des espaces de moins de 10 hab/Km² : 10% des communes = 0,5 millions d'hab

France densité moyenne 118 hab/km² pour 68 millions d'habitants sur 551 000 km² (Hexagone ou métropole

Exode rural terminé dans les années 70.

Depuis années 2000 : exode urbain et migration pendulaire.

ETUDE DE CAS : LES ALPES DU SUD : UN ESPACE DE FAIBLE DENSITE DE PLUS EN PLUS ATTRACTIF

Les Alpes de Haute Provence : majorité du département - de 10 hab/ km² , seul le sud de cet espace avec ses communes Manosque, Sisteron, Digne...ont des densités entre 100 et 200 hab/ km².

Région PACA = 157 hab/ km² pour 25 hab/ km² pour les Hautes Alpes = espace de faible densité.

Causes : Région aux nombreuses contraintes naturelles (pentes abruptes, relief accidenté, difficultés pour se déplacer...

Les maternités les plus proches sont à Gap et à Digne les Bains soit 47 ou 51 km et donc 50 ou 53 mn =danger pour la mère et l'enfant...

Idem pour lycées : Alpes de haute Provence : 3 à Manosque, 3 à Digne les bains et 1 à Sisteron

Lycées Hautes Alpes : 3 à Gap, 1 à Briançon et 1 à Embrun soit une moyenne de 50km donc souvent internat.

Des atouts certains

Gap, Sisteron...sont des villes accueillantes et dynamiques avec commerces de proximité, sécurité, civilité, quiétude...

Les stations de ski, lac de Serre-Ponçon, aérodrome (parachutisme, montgolfière, planeur...)

Parcs du Mercantour, des Ecrins, du Queyras et du Vercors.

Nombreux moyens de communication pour y accéder.

Un territoire dans une dynamique positive

Alpes du Sud = activités primaires nombreuses =élevage extensif (surtout les ovins), cultures maraichères...

Activité secondaire = embouteillage (usine la roche des écrins) de l'eau de source Montclarc.

Activité tertiaire = tourisme hivernal et estival dans les stations ex : Barcelonnette, Ancelle, Vars...

Comme le reste du territoire français espace productif dominant = tertiaire.

LES ALPES DU SUD : DYNAMISME DEMOGRAPHIQUE malgré les contraintes :

les Hautes-Alpes gagnent des habitants originaires principalement des aires urbaines d'Aix-Marseille et de Paris : ces deux zones expliquent à elles seules 80 % du solde migratoire.

Le département des Alpes-de-Haute-Provence est un des moins peuplé de France avec 165 451 habitants en 2020 avec densité 23 hab/ km² (Record = Lozère 15 hab/ km²).

Néanmoins, la progression démographique est relativement élevée avec près de 1 000 nouveaux habitants par an. **200 000 habitants à l'horizon 2040.**

Après une période d'exode rural, du XIXe siècle à la première moitié du XXe siècle, **la population des Alpes-de-Haute-Provence a augmenté d'un tiers en 50 ans.**

Naissances et décès s'équilibrant, la progression de la population s'explique uniquement par **l'attractivité du territoire pour les nouveaux arrivants.**

Entre 2003 et 2020, le département gagne des habitants de tous âges, sauf des jeunes de 15 à 24 ans. En l'absence de pôle universitaire important dans les Hautes-Alpes, les étudiants partent en effet poursuivre leurs études ailleurs, principalement à Aix-Marseille et à Grenoble.

De nombreux **retraités** viennent s'installer dans les Hautes-Alpes = à eux seuls **la moitié** du gain démographique dû aux migrations.

Chez les actifs, toutes les catégories socioprofessionnelles sont représentées parmi les nouveaux arrivants, en particulier les cadres et professions intermédiaires (développement télétravail).

Un espace productif est un espace dans lequel se développent des activités économiques qui peuvent être industrielles, agricoles ou de services.

En 2023, la France est la 7^e puissance économique mondiale (USA, Chine, Japon, Allemagne, R-U, Inde)

1. Les espaces agricoles français

Le **secteur primaire** = activités liées à l'**agriculture**, à la **pêche** et à la **forêt** = 3 % de la population active française, mais occupe 59 % de la superficie du territoire métropolitain et fait de la France la 1^e puissance agricole européenne et le 2^e exportateur mondial.

a. Des espaces agricoles fortement spécialisés

La **modernisation** des activités agricoles (mécanisation, utilisation **des intrants** : **engrais pesticides et insecticides + semences**) et la **spécialisation** des productions a permis de gagner en productivité (rapport entre la quantité de travail fourni dans un temps donné et la production obtenue).

Certaines régions agricoles comme le **Bassin parisien** (grande culture céréalière très mécanisée, intrants et irrigation avec la Beauce), la **Bretagne** (élevage hors-sol de volailles ou de porcs) ou les **régions méditerranéennes** (cultures maraîchères de fruits et légumes) sont bien intégrées aux marchés en liaison avec le **complexe agroalimentaire** qui est un système intégré comprenant activités agricoles, industrielles et tertiaires qui lui sont liées en amont et en aval ex Nestlé, Danone (**Le groupe Danone** est numéro un mondial des produits laitiers frais et numéro deux mondial en volume des eaux en bouteille. Il est également le leader mondial de la nutrition médicale et numéro deux mondial de l'alimentation infantile).

et Lactalis. Mais les régions de **polyculture** associant élevage et céréales reculent.

Les petites exploitations agricoles ont disparu du fait du **remembrement** qui a consisté à regrouper les champs pour agrandir les parcelles et ainsi permettre l'utilisation des machines agricoles entraînant la diminution du nombre d'agriculteurs.

En 1913 : 40% des actifs travaillaient dans ce secteur pour 6% en 1995 et 2.5 aujourd'hui.

b. De profondes mutations en cours

Ce modèle **agricole intensif (toujours produire plus)** porte atteinte à l'environnement (pollution des nappes phréatiques, de l'air, épuisement des ressources en eau). Les enjeux du développement durable, qui vise le développement économique dans un souci d'équité sociale et d'utilisation raisonnée des ressources de la planète pour nous et les générations futures, sont devenus prioritaires.

Pour relever ce défi, une **agriculture durable** se développe en limitant les produits chimiques et en privilégiant la qualité à la quantité. À cet effet, des labels ont été créés tels que l'**AOP** (appellation d'origine protégée) mis en place par l'Union européenne.

2. Les espaces industriels français

Le **secteur secondaire** = activités industrielles et le **BTP (Bâtiments et Travaux Publics)** =

22 % de la population active. Même si la part de l'industrie a diminué dans le Produit Intérieur Brut (PIB) (20 %), la France reste une puissance industrielle puisqu'elle occupe le **5^e rang mondial** et le **2^e rang européen**.

a. Des mutations (Transformations profondes et sur le long terme) importantes

Les premières industries qui sont apparues à proximité des mines du Nord et de l'Est au 19^e siècle sont aujourd'hui en friche car abandonnées, ou en **reconversion**, **c'est-à-dire qu'elles tentent d'adapter leurs activités aux nouvelles conditions économiques**. En effet, les industries lourdes comme la sidérurgie ont dû se transformer pour s'adapter à la robotisation et à la mondialisation. Des usines ont fermé et ont été **délocalisées**, c'est-à-dire déplacées à l'étranger (Asie où la main d'œuvre est moins chère), et certains espaces industriels se sont transformés grâce à l'implantation de **technopôles**.

Les vastes **zones industrielles** qui se sont développées dans les années 1970 en périphérie des agglomérations, ou parfois sur les littoraux, comme les **zones industrialo-portuaires** qui regroupent des activités portuaires et industrielles (Le Havre, Dunkerque, Saint-Nazaire ou Fos-sur-Mer), deviennent de plus en plus des zones d'activités avec entrepôts et commerces.

Mais surtout, l'industrie française se tourne de plus en plus vers les secteurs de **haute technologie** avec les **technopôles qui réunissent universités pour former, centres de recherche pour innover et des industries pour fabriquer ces nouveaux produits**, en périphérie des grandes villes (Sophia Antipolis entre Cannes et Nice), dans des régions au cadre de vie agréable comme dans le Sud ou l'Ouest du territoire (héliotropisme).

b. Une nouvelle géographie industrielle

Si de nouveaux espaces industriels basés sur la haute technologie comme les technopôles se développent et contribuent à l'industrialisation du Sud et de l'Ouest, les espaces industriels traditionnels que sont la **région parisienne** et la **région lyonnaise** dominent toujours et les **régions industrielles anciennes du Nord** et du Nord-Est gardent un poids important malgré les crises et les forts taux de chômage.

On assiste surtout à la **métropolisation** des activités industrielles, car c'est dans les métropoles que se concentrent les activités de commandement avec les sièges sociaux et les centres de recherche. Par ailleurs, les technopôles se développent en périphérie des agglomérations pour bénéficier d'une main d'œuvre qualifiée et de réseaux de communication rapides (Aéroport, LGV, autoroutes).

Etude de cas : Un espace productif industriel : l'usine de l'A380 à Toulouse

Airbus est une entreprise aéronautique européenne employant 55 000 personnes, dont 17 000 à Toulouse.

L'usine de l'Airbus A380 est implantée sur le site aéroconstellation de Toulouse-Blagnac. Elle produit le plus gros avion de ligne, capable d'emporter jusqu'à 800 passagers.

Une usine intégrée à l'espace local.

Plus gros employeur de la région toulousaine, Airbus est le moteur du site Aéroconstellation. Outre l'usine de l'A380, on y trouve des entreprises sous-traitantes et des écoles supérieures spécialisées dans l'aéronautique. Cette usine s'intègre plus largement dans le pôle de compétitivité Aerospace valley s'étendant jusqu'à Bordeaux = technopole. Elle bénéficie d'excellents moyens de communication vers Toulouse et, plus loin, vers la France et l'Europe.

Une production ouverte sur l'économie mondialisée

C'est à Toulouse qu'est effectué l'assemblage final de l'A380. En effet la plupart des différentes pièces constituant cet avion sont fabriquées dans des usines de divers pays européens avant d'être acheminées à Toulouse (ex le fuselage par la Garonne puis la route). L'A380, bien que très spécifique du fait de sa très grande capacité connaît un certain succès à l'exportation.

Le secteur tertiaire = activités de services (commerces, administration, banques), domine les espaces productifs avec 77 % de la population active et 78 % de la richesse nationale.

a. Permanences et dynamiques des espaces touristiques

Le **tourisme** joue un rôle important dans l'économie française. La France occupe le 1^{er} rang pour le tourisme en Europe et dans le monde en accueillant **90 millions de visiteurs en 2019**, pour la plupart européens.

France **bénéficie** de sa situation géographique de **carrefour européen** + climat tempéré surtout au Sud (méditerranéen) + territoires ultramarins + diversité de ses paysages naturels + sa gastronomie + son industrie du luxe + richesse de son patrimoine culturel.

Régions les plus touristiques :

Région parisienne (tourisme culturel et de luxe),

les littoraux méditerranéen et atlantique (**tourisme balnéaire**)

les **Alpes** ou les **Pyrénées** (**tourisme hivernal** ou **tourisme vert**)

tourisme gastronomique (les routes des vins du Bordelais ou de Bourgogne...)

L'augmentation du nombre de touristes depuis les années 1950 a des conséquences négatives sur l'environnement, notamment la destruction des milieux (faune et flore) par la **bétonisation**.

Le **tourisme vert** (randonnées, retour à la nature), basé sur la découverte de la biodiversité et sur le respect de l'environnement, se développe dans les espaces ruraux et bénéficie aux massifs montagneux et aux arrière-pays des régions littorales.

b. Les métropoles, espaces privilégiés des services

Si les espaces de services sont fortement diversifiés, ils se sont le plus souvent développés dans les **espaces urbains** car leurs activités dépendent de l'existence d'une population importante.

Les centres villes et leurs commerces de proximité sont de plus en plus concurrencés par les **zones commerciales** situées en périphérie des villes comme Plan Campagne à Marseille ou la Valentine près d'Aubagne. Seul certains « quartiers villages » comme Endoume ou Vauban à Marseille conservent des commerces de proximité. Il est à noter un retour de ces services avec des petits Casino ou des Carrefours Contact qui fleurissent un peu partout. **Cependant les activités de commandement économique demeurent dans les centres villes dans les quartiers des affaires comme Euralille à Lille ou la Défense à Paris.**

L'essentiel

Les espaces productifs confrontés à la mondialisation et aux enjeux du développement durable évoluent. De nouveaux espaces industriels apparaissent avec les technopôles comme Sophia-Antipolis près de Nice et les zones commerciales se développent à la périphérie des agglomérations. Par ailleurs, on assiste à l'essor d'une agriculture durable et du tourisme vert.

Une métropolisation et une tertiarisation de la France s'est installée.

Correction étude de cas Disneyland

1. Disneyland est en Europe, en France situé à 25 km environ de Paris à Marne la vallée en seine et Marne en région parisienne. (Ile de France)
2. Le parc a ouvert en 1992.
3. Le parc est installé ici car Paris (1^o ville touristique du monde) est proche et il y a beaucoup d'espaces + Il y avait déjà l'aéroport et l'autoroute avant 1992
4. Les équipements de transports sont nombreux : 2 aéroports internationaux, 1 gare TGV, 1 RER, l'autoroute, des routes.
5. Il y a environ 15 millions de visiteurs par an. $\frac{1}{4}$ des touristes sont français, les autres viennent du monde entier
=> **C'est un exemple de la mondialisation du secteur tertiaire.**
6. Il y a de nombreux métiers : des hôtes d'accueil, les métiers de la restauration et de l'hôtellerie, des techniciens, des perruquiers, des danseurs, jardiniers, les métiers de la santé et de la sécurité, conducteur de bus, couturière, peintre sur verre, chaudronnier, pompier, centre médical d'urgence... => 500 métiers différents dans le domaine des services.
7. Chaque année 22 millions de repas sont servis dans 58 restaurants
8. Disney crée des emplois dans les espaces productifs agricoles (fruits-légumes) aux alentours du parc afin de nourrir les touristes dans leurs restaurants.
9. Disneyland a permis la création de 15 000 emplois dans toute la région parisienne. Il a permis de construire des équipements (autoroute- gare -centre commerciaux) dont profite la population locale. **C'est ce que l'on appelle : une locomotive territoriale.**
10. Les salaires sont parfois faibles, les horaires sont décalés. Les salariés sont formés à l'université Disney !! (sur place, expérience des uns forme les nouveaux arrivants). C'est l'idée de l'excellence du service.
11. Avant la construction du parc, il y avait des champs (espace productif agricole) et un village entouré de fermes isolés.
12. En 2017, Disney a ouvert son nouveau parc « village nature » autour d'un immense lagon d'eau chaude.
-création de nombreux emplois
-installation à proximité des moyens de transports / de Paris / de Disneyland
13. Il faut retenir : Disneyland profite de sa localisation à proximité de Paris et au centre de l'Europe Le parc s'agrandit car il dispose de beaucoup de place. Les emplois créés sont très nombreux et surtout très variés, vendeurs, artistes, serveurs... Le parc est la locomotive territoriale de la région. Les transports jouent un rôle essentiel dans le développement de ce parc : aéroport relié par navette, LGV directement gare Marne la Valley, autoroutes...

Pourquoi et comment aménager le territoire ?

Chap.1 : Aménager pour réduire les inégalités du territoire national

Pourquoi aménager le territoire ?

Quelles inégalités dans l'espace industriel français ?	2 grandes régions industrielles (IDF et Rhône Alpes) + Concentration industrielle en Alsace et sur une bande allant du Sud Est à la Bretagne en passant par Toulouse, Bordeaux et Nantes / opposées à des régions peu industrialisées (Diagonale du vide ou en reconversion (Hauts de France et Lorraine)
Quelles inégalités dans l'espace agricole français ?	Montagnes ...sont des espaces agricoles de faibles productivités (donc aussi des espaces de faibles densités fortes contraintes naturelles) A l'inverse grandes plaines (Bassin Parisien céréalier) ou les littoraux comme la Bretagne élevage intensif ou Couloir rhodanien vignoble, cultures maraîchères.
Quelles inégalités existent dans la France des métropoles?	France dominée par Paris capitale et ville mondiale Métropoles concentrent richesses et activités Diagonale du vide délaissée.
Quelles inégalités existent dans le réseau des lignes de trains ?	Un réseau inégal , centré sur Paris (en étoile)

→ Pour réduire les inégalités, des actions sont donc mises en œuvre :

C'est l'AMENAGEMENT du territoire

C'est une mission des services publics : Etat, [Régions, Départements, Communes = Collectivités territoriales ou locales], UE.....

Etude de cas : Un exemple d'aménagement : la LGV Sud-Europe-Atlantique

Pour rapprocher les territoires, l'UE et la France aménagent des lignes ferroviaires à grande vitesse (LGV).

L'ouverture de la LGV Sud Europe Atlantique améliore l'intégration européenne des métropoles comme Bordeaux. Ainsi l'Ouest de la France jusque là très difficile d'accès par voies ferrées se retrouve relié au reste de la France notamment Paris et aussi à l'Europe très rapidement. Cet espace est donc plus attractif. Paris-Bordeaux en 2h au lieu de 3 auparavant. On a dû construire un Viaduc sur la Dordogne long de plus de 1300 m. **Ainsi par ce projet l'arc Atlantique sera aussi bien doté que l'arc Méditerranéen.**

Ces politiques d'aménagement du territoire provoquent des conflits d'usage entre les différents acteurs des territoires concernés. Ainsi les riverains dénoncent le gaspillage de plusieurs milliards d'euros en construisant une LGV Bordeaux-Toulouse plutôt que de rénover les voies existantes + perte de presque 5000 hectares de terres agricoles + mise en danger des productions de Sauternes en polluant le sol...

Chap.2 Aménager les territoires ultramarins français

ZEE : Zone Economique Exclusive : Avec 11 millions de km², la France occupe un espace maritime considérable (2ème rang mondial) Pour vous donner un ordre d'idée, cela représente: - la superficie terrestre des USA + Allemagne + Angleterre + Italie + Espagne

Les TAAF gèrent 3 pêcheries : la légine localisée dans les ZEE de Kerguelen et de Crozet, la langouste dans la ZEE des îles Saint-Paul et Amsterdam, ainsi que le thon dans les îles Éparses.

Ils représentent 4% de la population française (3 millions d'hab) et 18% de la superficie du pays.

Les territoires ultramarins français : des traits communs

Des caractères géographiques originaux

Très éloignés de la France métropolitaine, souvent sous les tropiques et volcaniques, les territoires ultramarins sont composés d'îles. (sauf la Guyane Amérique du Sud en zone équatoriale climat humide et chaud forêt amazonienne). Donc exposés aux aléas naturels (éruptions volcaniques ex.Réunion, séismes, cyclones ex Guadeloupe et Martinique) + quelques archipels (TAAF ou St Pierre et Miquelon) sont en zone polaire Antarctique ou Arctique. Ils représentent 4% de la population française (3 millions d'hab) et 18% de la superficie du pays.

Points communs	<p>Insularité</p> <p>Faible intégration régionale (peu de contact avec pays voisins) car héritage système éco colonial avec monopole pour la métropole donc France = 1^{er} partenaire commercial.</p> <p>Tropicalité (climat tropical chaud et humide) donc cultures non irriguées / soumise aux Alizés (vents) apportant fortes pluies</p> <p>Vastes forêts comme en Guyane 90% du territoire = Amazonie.</p>
Différences	<p>Sauf Guyane (Amérique du Sud) donc pas une île</p> <p>Sauf dans le cas des espaces polaires nord et Sud (St Pierre et Miquelon ou TAAF</p> <p>Terres gelées non cultivables orientation vers la pêche...Pas de végétation.</p>
Contraintes nat.	<p>Isolement, Insularité, grand émiettement (Polynésie Fr = centaines d'îles composant 5 archipels sur 2,5 millions de Km²).</p> <p>Amazonie forêt très dense avec faune et flore très développées.</p> <p>Reliefs volcaniques avec centre occupé par des montagnes pentes raides dont versants sont des coulées de lave</p> <p>Cyclones, typhons...</p> <p>Grands froids, terres gelées donc pb pour se déplacer...</p>

Etude de cas : la Guyane en Amérique latine :

La Guyane est française depuis le 17^{ème} siècle, elle est devenue un département français en 1946.

Située à 7000 km de la métropole ou France métropolitaine

Plus vaste département et région français = 16% du territoire national.

94% de son territoire = forêt amazonienne.

250 000 habitants et 3,2 hab/km²

Pop se regroupe sur une étroite bande littorale où se trouve les principales villes : Cayenne, Kourou, St Laurent-du-Maroni regroupant toutes les activités : élevage, pêche, riziculture...artisanat, commerce...

C'est un îlot européen de « richesse et de développement » au milieu d'un océan de pauvreté = 40% pop sont des migrants illégaux. 21 % de chômage contre 7 % en métropole, $\frac{1}{2}$ PIB/hab de l'UE

Ils sont orpailleurs (chercheurs d'or dans les rivières qu'ils polluent au mercure utilisé pour trouver l'or) peuplant l'Amazonie et les bidonvilles en périphérie des villes comme Cayenne.

Le centre spatial de Kourou = $\frac{1}{4}$ des emplois. Base de lancement d'Ariane lieu idéal du fait de sa latitude pour placer en orbite les plus gros satellites + sa large ouverture sur l'océan limite les risques d'accident sur terre.

Enjeu géostratégique car France présente militairement en Amérique = 2000 hommes en permanence qui garantissent la sécurité du territoire et luttent contre l'immigration clandestine et l'orpaillage et pêche illicites en Amazonie comme dans la ZEE.

La France investit dans les réseaux de transport (construction d'un pont sur l'Oyapock pour relier la Guyane au Brésil). Il reste encore un long chemin pour que la Guyane puisse être l'interface entre l'UE et l'Amérique latine.

-
- Les territoires ultramarins sont inégalement mis en valeur : dominés par une ou deux secteurs d'activités : extraction minière (Nickel en Nouvelle Calédonie), pêche (de la morue à St Pierre et Miquelon), tourisme de « masse » (en Guadeloupe), agriculture de plantation (Antilles pour les Fruits tropicaux ou exotiques).
 - Présence militaires françaises sur tous les océans
 - 2nde ZEE du monde avec 11 millions de km².
 - Pas de tir de lancement spatial à Kourou en Guyane.
 - les littoraux concentrent l'essentiel des populations et des activités
 - les espaces intérieurs offrent un riche patrimoine naturel
 - les infrastructures de transport (ponts, aéroports, ports) constituent des aménagements qui permettent de sortir de l'isolement mais restent encore limitées.
 - Les aménagements doivent permettre le développement du tourisme (écotourisme) sans détruire un écosystème fragile et unique.
 - La France mène **une politique de continuité territoriale** avec ses territoires ultra-marins (accès aux mêmes services publics qu'en métropole pour éducation et santé par exemple (attention tout de même aux densités très faibles et donc aux nombreux km à parcourir pour un hôpital ou un lycée comme en métropole))
 - Des avantages fiscaux (ou niches fiscales) attirent les investisseurs pour créer des emplois ou des logements... Sans oublier les financements de l'UE en matière de transport ou dans l'agriculture...